



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 02 Octobre 2014</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2014-052</b>	<b>En exercice :</b>	<b>50</b>
<b>Convocation du : 16 Septembre 2014</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>35</b>
<b>Affichage du : 03 Octobre 2014</b>	<b>Absents :</b>	<b>6</b>

**Objet de la délibération : Convention d'autorisation avec les propriétaires d'ouvrages hydrauliques**

L'an deux mille quatorze et le deux du mois de octobre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la Mairie de Blanzay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzay.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X	X		
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Richard FORGEAT			X X	
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M MORIN Bernard
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON			X X	
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X	X		M LONJARRET Luc
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY			X X	
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X	X		
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X	X		
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X X			
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M CANE Frédéric
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		M LAMALLE Chrtsian
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

**Secrétaire de séance :** M Laurent BOURGEON

.../...

Dans le cadre des travaux de restauration de la continuité écologique, le Syndicat va démanteler plusieurs ouvrages avec l'accord des propriétaires.

Les propriétaires d'un seuil étant le maître d'ouvrage, le Syndicat ne peut intervenir. Ces travaux étant ponctuels, une Déclaration d'Intérêt Général n'est pas utile.

Afin de couvrir juridiquement le Syndicat contre un quelconque désaccord avec les propriétaires et également afin de nous autoriser à réaliser les travaux, une convention est nécessaire.

Cette convention est signée avec le propriétaire ou les propriétaires de l'ouvrage permettant ainsi de réaliser les travaux, le paiement des entreprises et l'attribution des subventions.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à signer les conventions d'autorisation de travaux avec les propriétaires d'ouvrages hydrauliques dans le cadre de la politique de restauration de la libre circulation piscicole et sédimentaire.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le : **03 octobre 2014**  
Publication le : **03 octobre 2014**

A Montceau-les-Mines le : **03 octobre 2014**  
Le Président,

